

Notes sur le Treuil-Chartier à La Jarrie (jusqu'en 1789)

En juillet 1633 a lieu *le mariage* de Marie Viette, fille de feu noble homme Barnabé Viette, sieur d'Aziré et de **Treuil-Charretier**, conseiller du Roi et assesseur en la prévôte de La Rochelle et de demoiselle Elisabeth Gallais, en la paroisse Saint-Barthélémy de La Rochelle.

Il faut ensuite attendre le XVIII ème siècle :

En 1723 – Jean Gastebois, écuyer, seigneur d'Eslandes, poursuivait la **saisie réelle et criées** de la **maison noble du Treuil Chartier**, paroisses de La Jarrie et Clavette, contre Marie Paaz, Esther Allaire, veuve de Pierre Faneuil, Paul Dion, juge garde de la Monnaie royale, héritiers de Henri Allaire, seigneur du Beignon, lieutenant et juge de l'Amirauté.

C'est, cette même année, Charles Mercier, sieur du Paty qui fût **adjudicataire des seigneuries** de la Suze et du **Treuil-Chartier**, paroisse de La Jarrie. La même année il avait acheté la charge de conseiller du roi, président trésorier de France au bureau de finances de La Rochelle.

En 1764, Charles-Jean-Baptiste Mercier du Paty, écuyer, seigneur du Treuil-Chartier, achetait du duc de la Vauguyon les terres et seigneuries de Clam, Saint-Germain de Lusignan et Saint Georges-de-Cubillac près de Jonzac. La même année, il achetait également, de Louise Massiot de La Motte, veuve de Christophe de Rossel, la seigneurie de Bussac et celle de RocheFollet près de Saintes.

Mais, en 1775, Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier du Paty, chevalier, seigneur de Bussac, RocheFollet, Le Petit-Doubre **devait vendre** à sont tour **la terre et maison noble du Treuil-Chartier**, paroisse de La Jarrie, à **René-Jacques de Reboul**, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie, major au régiment de Brouillonnais.

En 1789, c'est **Jacques-Bertrand de Reboul**, seigneur du Treuil-Chartier, paroisse de La Jarrie, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis, qui fut convoqué **aux Etats Généraux** (d'après La Morinerie, il s'agit du même qu'en 175.

Il mourut à Saint Jean d'Angély le 23 juin 1800

Il portait : « d'azur, à la fasce d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un vol surmonté d'un croissant accosté à dextra et à senestra d'une bisse, le tout de même.)

Frédéric Chasseboeuf
Royan le 27 juin 1993

Monsieur Magnan accueil

Conseil d'administration de l'AHGPA au TREUIL CHARTIER

Il parle de sa famille qui a acheté le domaine au milieu du XIXème avec des anecdotes savoureuses...

Ce domaine se situe le long du chemin dit « Bernage » (l'une des plus anciennes routes de La Rochelle à Surgères), dépendant de La Jarrie et jouxtant le village de Clavette.

Origine

Le Treuil Chartier aurait été l'un des cinq postes militaires entourant et protégeant la place forte de La Jarrie, d'après M. Ph. Borgeaud, architecte des monuments historiques, la vieille partie de la propriété aurait été construite autour du XIIIème siècle. Ceci semble être confirmé par le fait que la place forte et le château de La Jarrie auraient été construits au début de la guerre de Cent Ans. Par la suite La Jarrie aurait fait ombre à la seigneurie de Surgères en soutenant les protestants de la place La Rochelle. L'on dit qu'Hélène de Surgères (fin XVIème) obtint que l'enceinte et le château de La Jarrie soient démantelés, ce qui fut fait.

A l'origine ce poste militaire se composait d'un bâtiment de trois salles en rez-de-chaussée et de trois pièces à l'étage exposé plein ouest et adossé au nord-est, le long du chemin d'une tourelle, le tout existe à ce jour. Cette façade se trouvait bordée à l'ouest par une cour et un mur de défense, dont il ne reste plus trace, et qui entourait un puits très profond de 24mètres.

Trois souterrains partent de la cave : vers deux couvents, l'un situé à Chassagne, l'autre à côté de l'église de Clavette, le dernier reliant La Jarrie.

Enfin à 30 mètres au sud-est un pigeonnier militaire, car carré et surmonté d'une guérite de même époque, celui-ci contenant 600 boulins, indiquerait aux spécialistes que ce poste militaire avait autorité sur 300 hectares.

Le rôle militaire du Treuil Chartier se serait terminé au XVIème siècle.

Du XVIIème à la Révolution

Monsieur Frédéric Chasseboeuf donna en 1993 la liste et les qualités des familles propriétaires qui se sont succédées jusqu'en l'an 1800 :

Propriété des Chauvin en 1567, elle est achetée en 1595 par François Guichard avant d'être saisie en 1614 et adjugée une première fois à Barnabé Viette, une seconde fois en 1689 à Marie Pages et une troisième fois en 1723 à Charles Mercier du Paty, président trésorier de France à La Rochelle. Vendu en 1773 à Bertrand de Reboul, le domaine passe aux époux Lasset-Housier, puis est cédé en l'an VI à Jacques-Noël Bouthier et en 1831 à Auguste Vasselot de Regne.

Pendant cette période, probablement vers 1736 (inscription sur les murs) ont été construits une aile nord, le long du chemin avec un four à pain, les premiers bâtiments d'exploitation à l'est, jouxtant le pigeonnier et peut-être, côté sud un petit local, écurie et hangar. Enfin au cours de cette période, le mur d'enceinte ouest commençait à disparaître.

De 1853 à nos jours

Il semblerait que de 1800 à 1853, le Treuil Chartier soit resté dans la descendance de la famille de Reboul et rien ne prédisposait la famille Magnan à se fixer en Aunis et acheter la propriété en 1853.

En effet, quatorze générations se succédèrent et sont répertoriées en la très particulière ville de Nyons dans la Drôme. Très particulière car jusqu'à la Révolution, intra muros, cette ville était gérée comme une République Libre, du type gréco-latine avec conseillers, consul, premier consul. Cette sorte de République appartenait pour moitié au Roi de France (pour le Dauphin), qui était représenté par un châtelain royal et pour moitié à l'abbesse de l'abbaye d'Aiguebelle... Les guerres de religion se sont arrêtées aux murs de la ville, la population papiste et de la « religion prétendue réformée » vivaient en bonne intelligence (les archives sont complètes et en témoignent).

Au travers les ans, les Magnan furent bien souvent conseillers, consuls, etc... et le dernier chapelain royal en 1789 était Jean Magna dont le neveu Jean-François partit en Hollande en suivant Louis Bonaparte.

En Hollande, directeur des Douanes, il fit la connaissance d'un rochelais, Emile Champion-Labretonnière qui l'attira à La Rochelle à la fin de l'Empire. Ils restèrent tellement amis que Jean-François Magnan, qui avait marié sa fille à son cousin Ferdinand Magnan maria à son tour son fils Octave à Isabelle Champion-Labretonnière, fille d'Emile.

Vers 1850, le domaine de la « Grand Grange » dans la Drôme ayant été vendu par Octave Magnan et sa sœur Marie devenue Mme de Fleuriau, il acheta en 1853 le Treuil Chartier et les 130 hectares de vignes qui l'entouraient.

Octave Magnan, très entreprenant, fit raser le reste du mur d'enceinte ouest, prolonger la façade vers le sud, créant ainsi un grand salon, puis en retour au sud, une salle de billard rejoignant ainsi le bâtiment situé face au pigeonniers. Il fit cloisonner différentes pièces et créa ainsi huit chambres. Enfin, il agrandit considérablement les bâtiments d'exploitation.